



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

EGALITE PROFESSIONNELLE : Toujours en attente de réponses

Malgré l'envoi d'une deuxième version de l'avant-projet de protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, FO Fonction publique ne trouve pas de réponses à ses interventions, demandes et revendications sur :

- Le devenir des mesures touchant particulièrement les agents les plus précaires (parmi lesquels les femmes sont surreprésentées) et aggravant l'inégalité professionnelle comme par exemple le rétablissement du jour de carence, l'insuffisance des moyens consacrés à l'action sociale, les suppressions d'emplois, la détérioration des conditions de travail, le recours accru à l'emploi précaire, la remise en cause des instances représentatives des personnels (CHSCT, CAP)
- La création d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'une durée d'un mois minimum
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL avec suppression du système de décote
- L'octroi de grilles indiciaires de A type pour tous les corps féminisés qui ont des grilles inférieures malgré le recrutement au niveau de la licence.

Au regard de cette situation, FO Fonction Publique ne participera donc pas à la réunion du 15 octobre à 17 heures.

Fait à PARIS, le 15 octobre 2018